

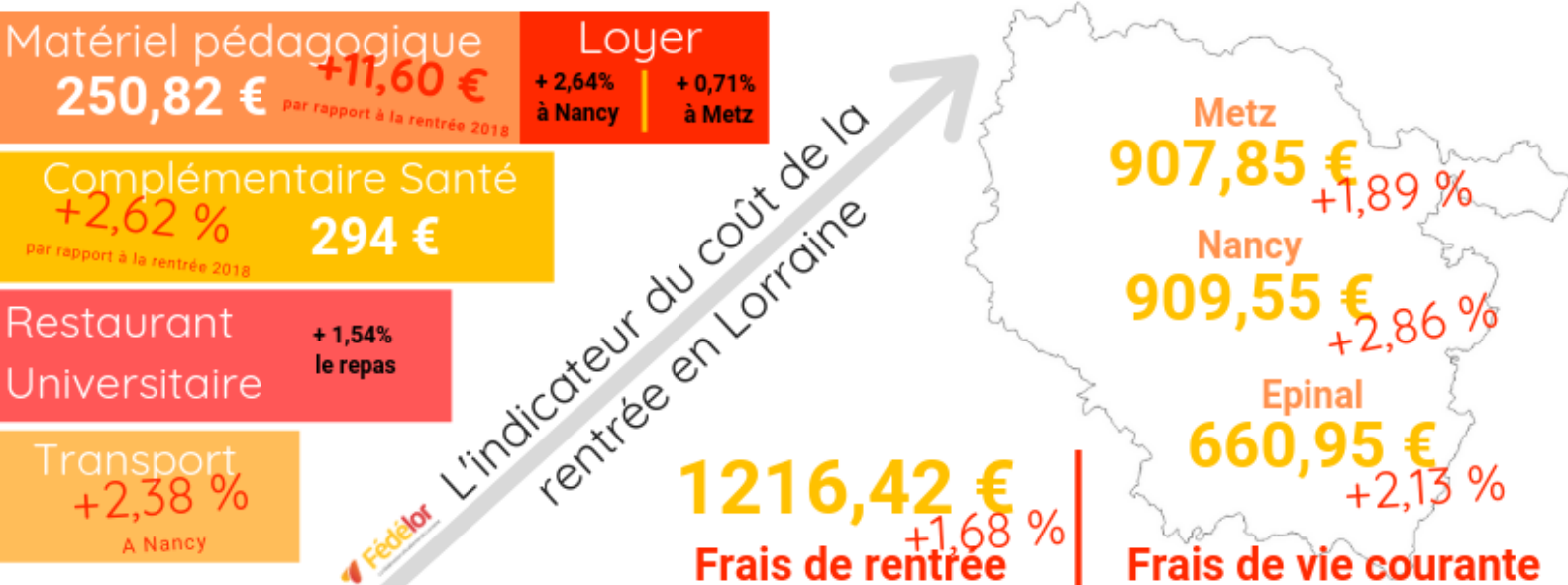
Dossier de presse

Coût de la rentrée étudiante en Lorraine Edition 2019



Sommaire

Avant-propos	3
1. Frais d'inscriptions	4
2. Complémentaire santé	5
3. Trouver son logement	6
4. Assurer son logement	6
5. Achat du matériel pédagogique	7
6. Le loyer	8
7. Alimentation	9
8. Equipements divers	10
9. Téléphonie et internet	11
10. Transports	11
11. Loisirs et culture	12
Récapitulatif	13
Annexe : extrait de l'enquête réalisée par Fédélor	14
Qu'est-ce que Fédélor ?	17



Avant-propos

Depuis sa création en 2014, Fédélor calcule chaque année le coût de la rentrée étudiante en Lorraine. Cette enquête prend en compte les conditions de rentrée de l'ensemble des étudiants quel que soit leur filière et leur niveau d'études, et dresse un bilan alarmant sur le coût de la rentrée qui augmente de plus en plus. Frais d'inscriptions, recherche d'appartement, fournitures scolaires, alimentation... La vie étudiante coûte chère, la rentrée est donc parfois un moment difficile pour les portefeuilles d'étudiants lorrains...

Les résultats de ce coût de la rentrée s'appuient sur l'Indicateur du coût de la rentrée (édition 2018) de Fédélor et de la FAGE (Fédération des Associations Générale Etudiantes), sur des enquêtes d'opérateurs (Observatoire de la Vie Etudiante, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche...) et sur plusieurs articles de presse. Il se base sur le coût de la rentrée d'un étudiant non boursier vivant seul. A travers cette démarche, Fédélor souhaite sensibiliser les politiques quant aux coûts que cela engage auprès d'un étudiant.

L'indicateur compile des dépenses réparties en deux catégories, compilant chacune plusieurs postes de dépenses :

- **Frais de la vie courante**, fixes au cours des différents mois de l'année : loyer et charges locatives, alimentation, loisirs, transports, téléphonie et internet, vêtements et produits d'hygiène et d'entretien.

- **Frais spécifiques à la rentrée universitaire** : frais d'inscription, cotisation au Régime de Sécurité Sociale Étudiant, cotisation à la médecine préventive, frais d'agence, souscription à une assurance logement et une complémentaire santé et matériel pédagogique.

Afin de pallier à l'augmentation de ces dépenses, Fédélor met en place en Lorraine des dispositifs d'innovation sociale, à l'image de l'AGORAé, tiers-lieu composé notamment d'une épicerie solidaire étudiante. Fédélor propose ainsi en Lorraine une AGORAé à Metz et une à Nancy. Le succès d'un tel projet prouve que les étudiants ont besoin de telles structures afin de garder une hygiène de vie qui leur permette de réussir leurs études. L'ouverture d'une seconde AGORAé sur un campus nancéien est en projet pour début 2020.



Axel Desaintmartin, Président de Fédélor

1. Frais d'inscriptions

Les frais d'inscription en Licence sont de 170 € et les frais d'inscriptions en Master sont de 243 € depuis la rentrée 2018. Les frais d'inscriptions en école d'ingénieur sont de 601 €, et ne connaissent donc pas d'évolution à la rentrée 2019 par rapport à 2018¹.



Cependant, l'année 2019 a été marquée par la volonté du gouvernement de faire augmenter dans le cadre du décret « Bienvenue en France » les frais d'inscriptions pour les étudiants extra-communautaires. Ces étudiants qui bénéficiaient jusqu'alors des mêmes tarifs que les étudiants européens ou Français devront désormais déboursier 2770€ pour s'inscrire en licence et 3770€ pour s'inscrire en master. Depuis l'annonce de cette augmentation, l'ensemble de la communauté universitaire s'y était opposée. Fédélor a notamment travaillé auprès de l'Université de Lorraine pour exonérer sur l'ensemble de leur cursus les étudiants s'inscrivant en 2019-2020.

- Nous appelons l'Université de Lorraine à **renouveler cet engagement d'exonération**, dans le but de préserver l'attractivité de l'enseignement supérieur en France.
- Nous appelons le gouvernement à prendre en compte l'avis de 93% des membres représentatifs qui se sont prononcés **contre cette augmentation de frais d'inscriptions**².
- Nous souhaitons attirer l'attention des structures d'enseignement supérieur en Lorraine que les décisions sur les frais d'inscriptions ne doivent pas se faire sans les représentants des étudiants et sans toutes les informations à disposition de l'opinion publique.

Depuis 2018, le paiement d'une Contribution Vie Etudiante et de Campus doit être réglée par les étudiants avant leur inscription dans l'enseignement supérieur. Cette somme est ensuite remboursée sur demande aux boursiers du CROUS et de la région. Lors de son instauration en 2018, cette contribution s'élevait à hauteur de 90€. Annexée sur l'inflation, cette contribution s'élève donc en 2019 à 91€, soit **une augmentation de 1,4%**.

Les frais mentionnés à cette page sont les seuls que l'université et les établissements publics doivent demander aux étudiants

En plus des frais de rentrée officiels, s'ajoutent régulièrement des frais de rentrée cachés, complémentaires et illégaux : matériels pédagogiques supplémentaires et spécifiques à chaque filière, formations supplémentaires obligatoires. Les prestations optionnelles doivent clairement être annoncées en tant que telles et elles ne doivent pas mettre en péril la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants les plus précaires. Fédélor s'opposera et dénoncera tous les frais qui sortiront du cadre légal.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038396885&categorieLien=id>

² <http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2018/68/1/8 - RdV du 11 mars 2019 1109681.pdf>

2. Complémentaire santé

La rentrée 2019 marque la fin du RSSE (Régime de Sécurité Sociale Etudiante) mais n'annonce pas la fin des complémentaires santé, qui remboursent la part complémentaire des frais de santé non remboursés par la sécurité sociale (environ 30%).

Zoom sur la fin de la sécurité sociale étudiante

La FAGE a obtenu en 2017 la fin du Régime Spécifique de Sécurité Sociale Etudiante et le rattachement au régime général pour tous les étudiants en 2019. En plus de faire économiser les frais de sécurité sociale qui s'élevaient à plus de 200 euros tous les ans, cette victoire vient garantir une meilleure prise en charge pour les jeunes avec une meilleure qualité de service.



Dans un contexte où 47% des étudiants estiment que les mutuelles insistent pour vendre leurs produits³ alors que ceux-ci ne sont pas obligatoires, il est impensable de ne faire de la santé des étudiants un marché lucratif en dépit de leur bien-être.

MGEL, complémentaire "Mezzo" en 2018 :	280,80 €
MGEL, complémentaire "Mezzo" en 2019 :	280,80 € (stable)
LMDE, complémentaire "essentielle LMDE" en 2018 :	292,20 €
LMDE, complémentaire "essentielle LMDE" en 2018 :	307,20 € (soit +5,1%)

- Fédélor est satisfait du rattachement des étudiants à une sécurité sociale commune. Il s'agit d'un grand pas en faveur des étudiants qui les rapprochent des autres CSP de la société française.
- Fédélor demande à ce que des budgets soient fléchés sur des actions de prévention indépendantes des mutuelles, **pour tous les campus**. La CVEC doit en son sein avoir des crédits fléchés sur ces actions.
- Enfin, nous rappelons notre expertise sur le sujet et sommes prêts à co-construire de nouvelles actions de prévention en partenariat avec les lieux de vie des étudiants, en particulier les sites délocalisés ou de petite taille.

³ https://www.fage.org/ressources/documents/1/1396,2014_01_23_MUTUELLES_REFONDATION_F.pdf

3. Trouver son logement

Depuis 2015, les frais d'agence et d'état des lieux sont encadrés par la loi. Un taux par mètre carré maximum est défini à 8€/m² de frais de d'agence + 3€/m² de frais d'état des lieux (En zone non tendue, comme le sont Nancy, Metz et Epinal). Ce taux étant fixé par la loi⁴, les frais d'agence maximaux pour la location d'un appartement n'ont **pas augmentés depuis 2015**.

Ainsi, pour un appartement de 30 m², le **montant maximum** des frais d'agences est de 240 € + 90 €.

Zoom sur le dispositif VISALE

VISALE est un dispositif permettant aux jeunes de moins de 30 ans de bénéficier d'un garant pour leur appartement. Depuis 2 ans, ce droit est ouvert aux étudiants dans la limite d'un loyer de 600€/personne/mois. Nous interpellons les agences n'acceptant pas Visale pour le moment que cette solution est une garantie fiable qui permet à tout étudiant de constituer un dossier sérieux pour son logement.

En Juin 2019, suite à la Mise en œuvre d'un Observatoire Territorial du Logement Etudiant (OTLE) dans la Métropole du Grand Nancy, un atlas dresse un état des lieux de l'offre existante (et des projets en cours) majoritairement occupée par des étudiants sur la métropole. Vous pouvez le retrouver juste ici : <http://www.fedelor.org/atlas-logement-etudiant-publication/>

- Nous ne pouvons qu'encourager l'Université de Lorraine ainsi que les différents territoires sur lesquels l'établissement est implanté à mettre en place des OTLE⁵. Ces observatoires seront à terme un moyen d'évaluer avancement vis-à-vis du plan « 60 000 logements étudiants » annoncé par le gouvernement en 2017⁶.

4. Assurer son logement

Chaque année, afin de pouvoir louer un logement, il est obligatoire de s'acquitter d'une assurance logement. Les prix varient en fonction du nombre de pièces du logement. Nous notons ici uniquement les tarifs de la MGEL, dans le but de comparer par rapport aux années précédentes. Des tarifs différents peuvent être pratiqués dans d'autres agences. Il existe deux types de garanties, celle de base, comprenant les dégâts des eaux, incendie, et effraction, ainsi que la garantie complémentaire Vol.

Les tarifs vont de 30,60 € pour une chambre universitaire en garantie de base, à 117,60 € pour un F4 en Garantie de base + vol. Ces tarifs ne connaissent **pas d'évolution** par rapport à la rentrée 2017.

Pour notre calcul moyen, nous prendrons un étudiant habitant seul dans un F2, avec une garantie de base, soit un coût de 80,60€ à la rentrée. Ce tarif moyen ne connaît **pas d'évolution** par rapport à la rentrée 2017.

⁴ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029337625>

⁵ <http://www.fnau.org/wp-content/uploads/2018/02/lettre-appel-a-manifestation-d-interet-otle.pdf>

⁶ <https://www.gouvernement.fr/partage/9670-plan-etudiants>

5. Achat du matériel pédagogique



Pour notre base de calcul, nous prenons en compte l'achat du matériel d'écriture, des fournitures diverses ainsi qu'un sac à dos. L'évolution du prix des produits équivalent de l'année 2018 à l'année 2019 est de **+4,84%**, passant de 239,22€ à 250,82€.

Depuis 2015, ce panier moyen a augmenté de 21,34€ soit une hausse est ainsi de 9,2% en 4 ans.

Zoom sur les formations sanitaires et sociales

Le coût de la formation des étudiants de formations sanitaires et sociales (diplômes d'état d'infirmier, de masseur-kinésithérapeute, d'ergothérapeute ou de manipulateur en électroradiologie médicale) est à la charge de la région Grand Est depuis la loi de décentralisation de 2004.

Ainsi, le coût de la formation implique également la prise en charge des tenues professionnelles et des déplacements pour les stages⁷. Cependant, l'entièreté des coûts réels ne sont pas pris en compte dans la prise en charge pour tous les lieux de formation.

- Certains BDE/Associations de notre réseau pratiquent des achats de livres ou fournitures scolaires groupés afin de réduire les prix d'achat. Nous invitons les étudiants à se renseigner auprès de leurs BDE pour profiter de ces offres qui peuvent faire baisser le coût de la rentrée de plusieurs dizaines d'euros.
- Nous encourageons ainsi les associations étudiantes à mettre en place ces achats groupés pour donner la possibilité aux étudiants de réaliser des économies en début d'année.

⁷ https://infosdelib.grandest.fr/webdelibacal/files/unzip///seance_78004/61_ANNEXE_1_PRECONISATIONS_REGIONALES1522142283145.pdf#search=%22REMBOURSEMENT%20DES%20FRAIS%20DE%20DEPLACEMENT%20AUX%20ETUDIANTS%20EN%20STAGE%22

6. Le loyer

L'indicateur est basé sur l'outil développé par «LocService » de côte des loyers. La côte donne une valeur moyenne de loyer pour un appartement d'une surface et d'un nombre de pièces donnés. Pour calculer en fonction d'un étudiant lambda nous cherchons le prix de location d'un F2 de 30 m2.

En moyenne, les loyers mensuels du parc privé sont les suivants :

	2018	2019	Evolution
Metz	420 €	423 €	+0,71%
Nancy	416 €	427 €	+2,64%
Epinal	180 €	180€	stable



En parallèle, Fédélor s'est battue au cours de l'année pour que les loyers des logements CROUS de toutes les résidences de Lorraine restent au même tarif sur l'année 2019-2020 que sur l'année précédente, malgré un risque d'augmentation toujours présent.

Zoom sur la réservation d'un logement CROUS

Le CROUS Lorraine demande désormais aux étudiants souhaitant réserver un logement dans une résidence CROUS de payer une avance dès la réservation, correspondant à une partie du premier loyer. Cette avance est remboursée en cas d'annulation de la réservation ou déduite du premier loyer en septembre le cas échéant.

Ces frais sont désormais à anticiper à la fin de l'année universitaire.

➤ Cette année encore, le logement constitue **plus de 50% du budget mensuel** d'un étudiant.

➤ On remarque que malgré la **baisse des APL de 5€** mensuels en 2017 qui devait inciter les propriétaires à baisser les loyers, **ceux-ci n'ont pas joué le jeu** en grande majorité. Il est donc important de se poser la question sur l'influence qu'a eu cette décision sur les jeunes les plus précaires.

➤ Nous attendons également l'application de l'annonce faite par le gouvernement de **dégrever totalement la taxe d'habitation pour les revenus les plus modestes**, dont fait partie une grande majorité des étudiants.

7. Alimentation

Nous étudions le cas d'un étudiant se rendant tous les jours au restaurant universitaire du CROUS pour se nourrir. Un étudiant se rendra 20 jours par mois au RU pour y manger au déjeuner. Le ticket RU a augmenté entre 2018 et 2019 de 5 centimes d'euros passant de 3,25€ à 3,30€ soit un budget mensuel de **66€ par mois**.



Fédélor a travaillé avec le CROUS Lorraine pour proposer des repas entiers dans un seul ticket RU, en demandant à adapter le système à points en fonction des besoins nutritionnels. De plus nous cherchons également à ce que le CROUS Lorraine puisse proposer dans l'ensemble des restaurants une alternative végétalienne.⁸ Il est important pour chaque étudiant de pouvoir se restaurer à un tarif abordable afin de rester en bonne santé.

Pour le budget alimentation hors du restaurant universitaire, nous prenons en compte 40 repas et 30 petits déjeuners par mois.

	2018	2019	Evolution
Courses alimentaires	163,01 €	169,59 €	+4%

Zoom sur les étudiants qui se restreignent pour des raisons financières

66% des étudiants ayant répondu au sondage de Fédélor affirment avoir pris au moins un repas réduit au cours du dernier mois, pour des raisons financières. En moyenne, dans notre échantillon, les étudiants interrogés prennent des repas réduits à 6 reprises dans le mois. A l'extrême de ces statistiques, 3% des étudiants affirment manger quotidiennement des repas réduits pour des raisons financières.⁹

⁸ <http://www.fedelor.org/2019/04/26/introduire-une-alternative-vegetale-quotidienne-dans-tous-les-restaurants-universitaires-lettre-ouverte-au-crous-lorraine/>

⁹ Selon une enquête indépendante réalisée par Fédélor auprès des étudiants du Campus Lettres et Sciences Humaines de Nancy en janvier 2019.

8. Equipements divers

Sont pris en compte des budgets informatique, vêtements, hygiène et entretien pour effectuer le calcul des équipements divers.

Données :

- Une mensualité d'un ordinateur de 300€ acheté avec un prêt à taux 0%.
- Vestimentaire : 1 ensemble (jean, tee-shirt, sweat)
- Hygiène : Un lot de « base » de produits d'hygiène
- Entretien : Produits d'entretiens



	2018	2019
Ordinateur	25,00 €	25,00 €
Vêtements	68,97 €	71,97 €
Hygiène	14,42 €	17,19 €
Entretien	25,48 €	24,92 €
Total	133,87 €	139,08 €

- Ces nombreux produits sont indispensables. Nous prenons en compte l'achat d'un ordinateur "classique" permettant le traitement de texte et le lancement de logiciels peu utilisateurs de ressources. Certaines études peuvent nécessiter l'achat d'un ordinateur plus puissant, ce qui peut faire augmenter la part équipement d'un budget d'étudiant.
- Les bibliothèques universitaires de l'Université de Lorraine peuvent prêter en cas de besoin des ordinateurs d'appoint aux étudiants. N'hésitez pas à vous rendre à l'accueil de votre bibliothèque pour plus d'informations.
- L'AGORAé de Nancy comprend en son sein une zone de gratuité dans laquelle les étudiants peuvent s'échanger librement toute sorte d'équipements, principalement vestimentaires.

9. Téléphonie et internet

De nos jours, une connexion à Internet de qualité est essentielle à un étudiant pour suivre correctement ses études (essor des documents administratifs, ressources pédagogiques, et épreuves en ligne...)

Après une baisse générale des tarifs ces dernières années, nous constatons une hausse d'environ 2% cette année, ajoutant ainsi une charge financière supplémentaire pour les signataires de nouveaux contrats de téléphonie.

Le tarif de téléphonie et Internet pris en compte correspondent à une moyenne des tarifs pratiqués par des grands opérateurs (Free, Orange et SFR) pour une offre « Multi pack » (téléphonie mobile et Internet).

	2015	2016	2017	2018	2019
Orange	52,99 €	54,99 €	52,98 €	49,49 €	50,99 €
Free	53,97 €	49,98 €	55,98 €	52,48 €	44,99 €
SFR	59,98 €	60,98 €	55,48 €	46,00 €	55,00 €
Moyenne	55,65€	55,32 €	54,81 €	49,32 €	50,33 €

- Les opérateurs proposent toutefois des offres régulièrement qui peuvent se retrouver plus intéressantes.
- Les résidences universitaires du CROUS et les sites d'enseignement supérieur disposent d'un accès Wi-fi qui devient de plus en plus stable au fil des années. Chaque étudiant dispose de codes d'accès qui permettent un accès depuis les différents sites d'enseignement supérieur en Lorraine, en France et dans plus de 100 pays dans le monde.

10. Transports

Nous reportons le prix par mois des abonnements pour les étudiants boursiers et non boursiers, sur la base d'un étudiant de 20 ans.

	tarif 20 ans 2018	tarif 20 ans 2019	tarif boursier 2018	tarif boursier 2019
Metz	25,50 €	25,50 €	20,50 €	20,50 €
Nancy	21,00 €	21,50 €	16,95 €	17,00 €
Epinal	14,90 €	14,90 €	14,90 €	14,90 €

- Nous encourageons les étudiants à se diriger vers des abonnements annuels s'ils restent toute l'année dans l'agglomération, cela permet des économies par rapport à un abonnement renouvelé chaque mois.
- Nous saluons le maintien à niveau des tarifs des services de transports des agglomérations messines et spinaliennes.

11. Loisirs et culture

Sont pris en compte les achats suivants :

- 2 livres par mois à 11€ le prix moyen du livre
- Le prix moyen d'une place de cinéma en Lorraine
- Le prix du pass culture de la ville pour Nancy, du pass culture du département pour Epinal, le prix d'un abonnement au musée de la cour d'Or pour Metz.

Soit :

34.35 € pour Metz
36.05€ pour Nancy,
41.05 € pour Epinal

Ces tarifs n'ont pas connus d'évolution depuis 2017. Néanmoins chaque étudiant n'a pas les mêmes loisirs, et n'as donc **pas forcément le même budget loisirs.**



- Fédélor propose aux étudiants des évènements culturels à bas cout, voir gratuits tout le long de l'année universitaire.
- Le SUAPS permet d'accéder à une offre sportive à moindre cout

Récapitulatif

	2018	2019	Différence	Evolution
1.Frais de scolarité	260,00 €	261,00 €	+ 1,00 €	+ 0,38 %
2.Complémentaire santé	286,50 €	294,00 €	+ 7,50 €	+ 2,62 %
3.Trouver un logement	330,00 €	330,00 €	0,00 €	0,00 %
4.Assurer un logement	80,60 €	80,60 €	0,00 €	0,00 %
5.Matériel Pédagogique	239,22 €	250,82 €	+ 11,60 €	+ 4,84 %
Frais de rentrée	1 196,32 €	1 216,42 €	+ 20,10 €	+ 1,68 %

6. Loyer Metz	420,00 €	423,00 €	+ 3,00 €	+ 0,71 %
7. Restaurant universitaire	65,00 €	66,00 €	+ 1,00 €	+ 1,54 %
7. Courses alimentaires	163,01 €	169,59 €	+ 6,58 €	+ 4,03 %
8. Equipements divers	133,87 €	139,08 €	+ 5,21 €	+ 3,89 %
9. Téléphonie et internet	49,32 €	50,33 €	+ 1,01 €	+ 2,05 %
10. Transports Metz	25,50 €	25,50 €	0,00 €	0,00 %
11. Loisirs Metz	34,35 €	34,35 €	0,00 €	0,00 %
Frais de vie Courante Metz	891,05 €	907,85 €	+ 16,80 €	+ 1,89 %

6. Loyer Nancy	416,00 €	427,00 €	+ 11,00 €	+ 2,64 %
7. Restaurant universitaire	65,00 €	66,00 €	+ 1,00 €	+ 1,54 %
7. Courses alimentaires	163,01 €	169,59 €	+ 6,58 €	+ 4,03 %
8. Equipements divers	133,87 €	139,08 €	+ 5,21 €	+ 3,89 %
9. Téléphonie et internet	49,32 €	50,33 €	+ 1,01 €	+ 2,05 %
10. Transports Nancy	21,00 €	21,50 €	+ 0,50 €	+ 2,38 %
11. Loisirs Nancy	36,05 €	36,05 €	0,00 €	0,00 %
Frais de vie Courante Nancy	884,25 €	909,55 €	+ 25,30 €	+ 2,86 %

6. Loyer Epinal	180,00 €	180,00 €	0,00 €	0,00 %
7. Restaurant universitaire	65,00 €	66,00 €	+ 1,00 €	+ 1,54 %
7. Courses alimentaires	163,01 €	169,59 €	+ 6,58 €	+ 4,03 %
8. Equipements divers	133,87 €	139,08 €	+ 5,21 €	+ 3,89 %
9. Téléphonie et internet	49,32 €	50,33 €	+ 1,01 €	+ 2,05 %
10. Transports Epinal	14,90 €	14,90 €	0,00 €	0,00 %
11. Loisirs Epinal	41,05 €	41,05 €	0,00 €	0,00 %
Frais de vie Courante Epinal	647,15 €	660,95 €	+ 13,80 €	+ 2,13 %

Annexe : extrait de l'enquête réalisée par Fédélor

66% des étudiants ayant répondu au sondage affirment avoir pris au moins un repas réduit au cours du dernier mois, pour des raisons financières. En moyenne, dans notre échantillon, les étudiants interrogés prennent des repas réduits à 6 reprises dans le mois. A l'extrême de cette statistiques, 3% des étudiants affirment manger quotidiennement des repas réduits pour des raisons financières.

38% des étudiants ayant répondu au sondage affirment avoir déjà négligé leur santé par manque d'argent. Parmi ces étudiants, les plus touchés sont ceux vivant en colocation (44 %). Au contraire, les étudiants cohabitant sont légèrement plus avantagés de ce côté (32 % d'entre eux).

Ces deux statistiques ont tendance à se cumuler dangereusement : 30% des sondés affirment avoir déjà négligé leur santé ET pris des repas réduits dans le mois. Nous observons alors un risque de baisse d'attention dans la vie de tous les jours, voire un danger pour la santé de ces étudiants.

22% des étudiants ayant répondu au sondage affirment avoir une activité rémunérée en parallèle de leur études. 41% d'entre eux exercent cette activité plus de 12 heures par semaine. Selon l'OVE, 51 % des étudiants exerçant une activité en parallèle de leurs études estiment que cette activité est une source de stress et qu'elle a un impact négatif sur les études.

40% des étudiants ayant répondu au sondage affirment dépenser plus ou autant d'argent qu'ils en gagnent (activité rémunérées incluses) par mois.

28% des étudiants ayant répondu au sondage affirment n'être allé ni au restaurant, ni au théâtre, ni au musée, ni au cinéma, ni à un concert dans le dernier mois. Ainsi dans les deux activités préférées cités ci-dessus, dans le dernier mois seuls 52% des sondés se sont permis une sortie au restaurant et 40% se sont permis une sortie au cinéma.

Nous avons demandé aux étudiants interrogés ce qu'ils sacrifieraient en premier en cas de difficultés financières.

Je sacrifie	En 1er	En 2eme	En 3eme	Cumul 3 premiers sacrifices
Sorties festives	38 %	23 %	15 %	76 %
Légumes et fruits	3 %	7 %	9 %	19 %
Viande et Poisson	12%	13 %	16 %	41 %
Sorties culturelles	11 %	31 %	27 %	69 %
Santé	3 %	4 %	8 %	15 %
Produits d'hygiène	2 %	3 %	6 %	11 %
Séance de sport	30 %	19 %	19%	68 %

Lecture du tableau :

- 12% des sondés sacrifient en premier le poste de dépense « Viande et poisson » en cas de difficultés financières
- 76% des sondés places les sorties festives dans les premiers sacrifices à faire en cas de difficultés financières

Les premiers postes sacrifiés par les étudiants en cas de difficultés financière sont les loisirs avec les sorties festives, les sorties culturelles et les séances de sport. Au contraire, des nombreux étudiants ont du mal à se passer des produits d'hygiène et de santé.

Contact Presse :

Axel Desaintmartin – Président de Fédélor

06.46.27.59.93

axel.desaintmartin@fedelor.org

Qu'est-ce que Fédélor ?

Fédélor rassemble les associations étudiantes de Lorraine, comme le faisait la FÉDEN à Nancy avant 2014.

C'est un organisme indépendant de toute idéologie politique, syndicale ou religieuse. Fédélor regroupe ainsi de nombreux étudiants associatifs, relais idéal et direct pour toutes les problématiques des étudiants, mais aussi des élus et candidats dans les différentes instances où une représentation étudiante existe.



Nos missions sont de coordonner et regrouper sous une même identité les différentes associations étudiantes de Lorraine ; soutenir les associations étudiantes de Lorraine dans l'organisation d'événements ; participer à la démocratie étudiante et à la citoyenneté de l'enseignement supérieur en Lorraine, de façon autonome mais aussi en partageant son expertise avec les différents réseaux étudiants ; représenter et défendre les droits et intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuel, des étudiants lorrains; animer les campus et la vie étudiante en Lorraine mais aussi informer et sensibiliser les étudiants sur la Vie Etudiante et l'Enseignement Supérieur.

Ainsi Fédélor joue un rôle important dans nombre d'actions :

- L'Organisation des Nocturnes Étudiantes, avec un village associatif Place Carnot à Nancy et des concerts gratuits
- Carte asso et Avantages
- Prévention (IST, Nutrition, ...)
- Forums d'orientation
- Formation des associatifs et élus étudiants
- Défense des droits étudiants

En bref, Fédélor est administrée par des étudiants pour faciliter et améliorer la vie de toujours plus d'étudiants de Lorraine !

Plus d'infos sur www.fédélor.org

